

Réf: Dossier 436153

Avis de constitution

SOCIETE « KARAM.O HOLDING CONSTRUCTION »

Siège ABIDJAN SONGON QUARTIER FORET, LOT :
315, ILOT : 49., Lot 315, Ilot 49

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 30/07/2025, et enregistrés le 11/08/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KARAM.O HOLDING
CONSTRUCTION »

Objet :

- Vente de terrain aménagement
- Gestion immobilière
- Lotissement
- Vente de fourniture de matériels de construction.
- Et pour la réalisation de l'objet social :
 - -L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
 - -L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou une partie des biens sociaux.
 - -La prise en location gérance de tous fonds de commerce.
 - -La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
 - -Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN SONGON QUARTIER FORET, LOT :
315, ILOT : 49., Lot 315, Ilot 49

Dirigeant(s) M KARAMOKO ISSOUF (GÉRANT), M

OUATTARA KALIFA (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-04141 du 27/08/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°52441/GTCA/RC/2025 du 27/08/2025

